



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTÉ N° 2024-110

Fixant la liste des candidats au second tour des élections législatives le 7 juillet 2024

Le préfet du Val-d'Oise

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral ;

Vu le décret du 9 mars 2022 portant nomination de monsieur Philippe COURT, en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

Vu le décret n°2024-527 du 9 juin portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage électoral effectué le 16 juin 2024 en préfecture du Val-d'Oise ;

Vu les résultats proclamés par la commission de recensement, à l'issue du premier tour de scrutin des élections législatives du 30 juin 2024 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste des candidats et de leurs remplaçants autorisés à se présenter au second tour de scrutin pour le deuxième tour des élections législatives le 7 juillet 2024, est arrêté comme suit :

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de la préfecture, les maires, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise et consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.val-doise.gouv.fr

Cergy, le - 2 JUIL. 2024

Le préfet,

Philippe COURT

ANNEXE - LEGISLATIVES 2024 - CANDIDATURES 2EME TOUR

Libellé circonscription	Nom du candidat	Prénom du candidat	Nom remplaçant	Prénom remplaçant	Numéro de panneau
2ème circonscription	REMY	Nadejda	MARCEL	Bruno	2
2ème circonscription	HADIZADEH	Ayda	JEANDON	Jean-Paul	6